

Directeur de Publication : Alassane BA /Rédacteur en Chef et
Coordonnateur de la Rédaction : Djiri DOUCOURE/Montage & Infographie : Soumaïla GUINDO

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
ET DE LA DECENTRALISATION

CONSEIL REGIONAL DE TOMBOUCTOU

SECRETARIAT GENERAL



EMAIL: crtombouctou@gmail.com
TEL: 21 92 14 28/76 02 34 93

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

AVIS D'APPEL A LA MANIFESTATION D'INTERET (service de consultants)

RECRUTEMENT D'UN BUREAU DE CONSULTANTS POUR LA FORMATION DES MEMBRES (ACTEURS PUBLIC ET PRIVÉ) DU CADRE REGIONAL DE GESTION PARTENARIALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'EMPLOI (CRGP-FPE) SUR LA PLANIFICATION, LA GAR ET LE SUIVI ÉVALUATION

1. Le Conseil Régional de Tombouctou a reçu un financement de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) du département fédéral des affaires étrangères de la Suisse au Mali concernant le Programme « Partenariat pour l'insertion via les compétences Impulsées par le secteur Privé » dans le cadre de la mise en œuvre de son plan opérationnel 2026 et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre de la prestation de services relative au renforcement de capacités des membres (acteurs public et privé) du Cadre Regional de Gestion Partenariale de la Formation Professionnel pour l'Emploi (CRGP-FPE) sur la planification, la GAR et le Suivi Evaluation.
2. Les Services du Candidat auront pour objet la formation des membres (acteurs public et privé) du Cadre Regional de Gestion Partenariale de la Formation Professionnel pour l'Emploi (CRGP-FPE) sur la planification, la GAR et le Suivi Evaluation.
3. Le Conseil Régional de Tombouctou invite les bureaux de Consultants nationaux hautement qualifiés à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Le contenu non exhaustif du dossier de candidature est le suivant :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au chargé d'expédier les affaires courantes du Conseil Régional de Tombouctou ;
- une présentation du Consultant ;
- les informations administratives (preuve d'inscription au registre du commerce, copie certifiée conforme à l'original de l'agrément, copie certifiée conforme à l'original du certificat de non faillite à jour, copie certifiée conforme à l'original du quitus fiscal à jour, copie certifiée conforme à l'original de la carte d'identification fiscale) ;
- une présentation des références des missions similaires ou de même complexité techniques au cours des cinq (05) dernières années, soutenues par des attestations de bonne fin d'exécution et les copies des pages de garde et des pages de signature des marchés correspondants.

NB : Les prestations similaires non soutenues par des copies lisibles des pages de garde et de signatures des contrats exécutés et des attestations de bonne fin d'exécution ne seront pas prises en compte.

4. Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres,
- ou
- une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.

Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

5. Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires, expériences dans des missions comparables, une attestation de disponibilité du personnel qualifié.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

- De l'ampleur des marchés : au moins trois (03) références similaires sur les cinq (05) dernières années;
- De la nature des Services (renforcement de capacité);
- Du domaine et de l'expertise technique (planification, suivi-évaluation, gestion des projets, monitoring des projets et programme de développement);
- Du contexte géographique (connaissance du Mali et de la langue française)

Une candidature ne répondant pas à l'une quelconque de ces exigences sera écartée.

6. Le Conseil Régional de Tombouctou dressera une liste restreinte de Candidats présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.
7. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des articles 22 et 23 du Décret 2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015, modifié, portant code des marchés

publics et des délégations de service public, relatives aux conflits d'intérêts sont applicables.

8. Les Consultants figurants sur la liste des exclusions de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et les Délégations de Service Public (ARMDS) seront écartés. Cette liste figure sur les sites : www.armds.gov.ml et www.dgmp.gov.ml.
9. Le Conseil Régional de Tombouctou se réserve le droit de retirer de la consultation tout bureau de Consultants dont l'une des prestations a été estimée problématique quant à la qualité des prestations ou quant à d'autres manquements professionnels importants dans le passé.
10. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Conseil régional de Tombouctou, Tél : (+223) 21 92 14 28/76 02 34 93, Quartier Hamabangou, secteur sans-fil, Email : crtombouctou@gmail.com, à partir de 8 h 30 mn jusqu'à 13h00 du lundi au jeudi inclus et les vendredis de 8h 30 mn à 12 h 00mn
11. Le dossier de manifestation d'intérêt, en français et sous pli fermé, devra être anonyme et devra porter expressément et exclusivement la mention :

«Manifestation d'intérêt relative à la formation des membres (acteurs public et privé) du Cadre Régional de Gestion Partenariale de la Formation Professionnel pour l'Emploi (CRGP-FPE) sur la planification, la GAR et le Suivi Evaluation»

Il doit être déposé en trois (03) exemplaires (01 original et 02 copies) au secrétariat général du Conseil Régional de Tombouctou.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **09 juillet 2026 à 10 h 00mn GMT.**

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10h 00mn GMT dans la salle des délibérations du Conseil Régional de Tombouctou.

Tombouctou, le 25 juin 2026

Le Chargé d'expédier les affaires courantes



Baba WANGARA
Administrateur territorial

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
ET DE LA DECENTRALISATION

CONSEIL REGIONAL DE TOMBOUCTOU

SECRETARIAT GENERAL



EMAIL: crtombouctou@gmail.com
TEL: 21 92 14 28/76 02 34 93

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi



AVIS D'APPEL A LA MANIFESTATION D'INTERET (service de consultants)

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA FORMATION DES MEMBRES (ACTEURS PUBLIC ET PRIVE) DU CADRE REGIONAL DE GESTION PARTENARIALE DE LA FORMATION PROFESSIONNEL POUR L'EMPLOI (CRGP-FPE) SUR L'INGÉNIERIE DE FORMATION, INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE/DÉVELOPPEMENT DE CONTENU ET APC

1. Le Conseil Régional de Tombouctou a reçu un financement de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) du département fédéral des affaires étrangères de la Suisse au Mali concernant le Programme « Partenariat pour l'insertion via les compétences Impulsées par le secteur Privé » dans le cadre de la mise en œuvre de son plan opérationnel 2026 et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre de la prestation de services relative au renforcement de capacités des membres (acteurs public et privé) du Cadre Regional de Gestion Partenariale de la Formation Professionnel pour l'Emploi (CRGP-FPE) sur l'ingénierie de formation, ingénierie pédagogique/développement de contenu et APC.
2. Les Services du Candidat auront pour objet la formation des membres (acteurs public et privé) du Cadre Regional de Gestion Partenariale de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (CRGP-FPE) sur l'ingénierie de formation, ingénierie pédagogique / développement de contenu et APC.

3. Le Conseil Régional de Tombouctou invite les bureaux de Consultants nationaux hautement qualifiés à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Le contenu non exhaustif du dossier de candidature est le suivant :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au chargé d'expédier les affaires courantes du Conseil Régional de Tombouctou ;
- une présentation du Consultant ;
- les informations administratives (preuve d'inscription au registre du commerce, copie certifiée conforme à l'original de l'agrément, copie certifiée conforme à l'original du certificat de non faillite à jour, copie certifiée conforme à l'original du quitus fiscal à jour, copie certifiée conforme à l'original de la carte d'identification fiscale) ;
- une présentation des références des missions similaires ou de même complexité techniques au cours des cinq (05) dernières années, soutenues par des attestations de bonne fin d'exécution et les copies des pages de garde et des pages de signature des marchés correspondants.

NB : Les prestations similaires non soutenues par des copies lisibles des pages de garde et de signatures des contrats exécutés et des attestations de bonne fin d'exécution ne seront pas prises en compte.

4. Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres,
- ou
- une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.

Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

5. Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires, expériences dans des missions comparables, une attestation de disponibilité du personnel qualifié.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

- De l'ampleur des marchés : au moins trois (03) références similaires sur les cinq (05) dernières années;
- De la nature des Services (renforcement de capacité);
- Du domaine et de l'expertise technique (Ingénierie de Formation, conception et développement des contenus pédagogiques adaptés aux besoins des entreprises / marchés);
- Du contexte géographique (connaissance du Mali et de la langue française)

Une candidature ne répondant pas à l'une quelconque de ces exigences sera écartée.

6. Le Conseil Régional de Tombouctou dressera une liste restreinte de Candidats présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.
7. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des articles 22 et 23 du Décret 2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015, modifié, portant code des marchés publics et des délégations de service public, relatives aux conflits d'intérêts sont applicables.
8. Les Consultants figurants sur la liste des exclusions de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et les Délégations de Service Public (ARMDS) seront écartés. Cette liste figure sur les sites : www.armds.gov.ml et www.dgmp.gov.ml.
9. Le Conseil Régional de Tombouctou se réserve le droit de retirer de la consultation tout bureau de Consultants dont l'une des prestations a été estimée problématique quant à la qualité des prestations ou quant à d'autres manquements professionnels importants dans le passé.
10. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Conseil régional de Tombouctou, Tél : (+223) 21 92 14 28/76 02 34 93, Quartier Hamabangou, secteur sans-fil, Email : crtombouctou@gmail.com, à partir de 8 h 30 mn jusqu'à 13h00 du lundi au jeudi inclus et les vendredis de 8h 30 mn à 12 h 00mn
11. Le dossier de manifestation d'intérêt, en français et sous pli fermé, devra être anonyme et devra porter expressément et exclusivement la mention :

«Manifestation d'intérêt relative à la formation des membres (acteurs public et privé) du Cadre Régional de Gestion Partenariale de la Formation Professionnel pour l'Emploi (CRGP-FPE) sur l'ingénierie de formation, ingénierie pédagogique/développement de contenu et APC»

Il doit être déposé en trois (03) exemplaires (01 original et 02 copies) au secrétariat général du Conseil Régional de Tombouctou.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 09 juillet 2026 à 10 h 00mn GMT.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10h 00mn GMT dans la salle des délibérations du Conseil Régional de Tombouctou.

Tombouctou, le 25 juin 2026

Le Chargé d'expédier les affaires courantes



Baba WANGARA
Administrateur territorial

Avis Général de Passation des Marchés Pour l'Année Budgétaire 2026, Version n°2

Désignation de l'Autorité Contractante : MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

DIRECTION NATIONALE DE L'HYDRAULIQUE

**PROJET D'APPUI A L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET
ASSAINISSEMENT RESILIENTS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET
A LA COVID-19 DANS LA REGION DE KAYES ET LE CERCLE DE KATI
(PAAEPAR-3C2K)**

CELLULE D'EXECUTION DU PROJET (CEP)

Désignation de la Personne Responsable des Marchés Publics : **Le Coordinateur du Projet**

Adresse de la Personne Responsable des Marchés Publics : **+223 76 35 67 18 / +223 66 91 33 19**

Email : **madioutoure6@gmail.com**

Financement : FAE/BAD

Don n° : 5600155005453

Projet n° : P-ML-E00-11

N°	Objet de l'appel à la concurrence	Montant Prévisionnel	Source de financement	Mode de passation	Date de disponibilité des dossiers
I	Fournitures				
	Néant				
II	Services Courants				
	Néant				
III	Prestations intellectuelles				
1	Campagne d'Information Education pour un Changement de comportement vis à vis du lavage des mains, de l'hygiène en général et de l'assainissement dans 9 communes de la Région de Kayes et 6 communes du cercle de Kati dont 50% de femmes (y compris la mise en place des gestionnaires) ; et Mise en place des dispositifs de lavage des mains dans les écoles, les centres de santé, les marchés, les lieux de culte et produits (masques, gel hydro alcoolique) : 140 dans	31 263 567	FX	AVN	02/06/2026

N°	Objet de l'appel à la concurrence	Montant Prévisionnel	Source de financement	Mode de passation	Date de disponibilité des dossiers
	la Région de Kayes et 130 dans le cercle de Kati				
2	Etudes de faisabilité et d'établissement d'APS, APD et DAO de 20 AEP et 30 AES dans la Région de Kayes et de 15 AEP et 35 AES dans la Région de Koulikoro	157 429 680	FX	CR	28/02/2026
3	Etudes d'Impacts Environnementale et Sociale liées aux Etudes de faisabilité et d'établissement d'APS, APD et DAO de 20 AEP et 30 AES dans la Région de Kayes et de 15 AEP et 35 AES dans la Région de Koulikoro	52 476 560	FX	ED	15/05/2026
4	Etudes sur la vulnérabilité hydro-climatique vis à vis des besoins en eau des populations dans la Région de Kayes et le cercle de Kati	102 329 292	FX	CR	28/02/2026
5	Elaboration d'une stratégie nationale de surveillance sur la qualité de l'eau de consommation incluant le plan de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau (PGSSE) pour le suivi-contrôle des producteurs et distributeurs d'eau de consommation	61 004 001	FX	CR	28/02/2026
6	Etudes et Suivi-contrôle des travaux de construction des locaux SLH de Nara et de Nioro	35 064 344	BN	CR	05/02/2026

N°	Objet de l'appel à la concurrence	Montant Prévisionnel	Source de financement	Mode de passation	Date de disponibilité des dossiers
7	Etudes et Suivi-contrôle des travaux de réhabilitation de la DRH de Kayes	10 600 000	BN	DRPR	05/02/2026
IV	Travaux				
8	Réalisation de 11 SHVA dans la Région de Kayes (05 SHVA dans 02 communes des cercles de Nioro et Kayes et 06 SHVA dans 05 communes des cercles de Kita et Kéniéba)	368 713 430	FX	AOO	13/02/2026
9	Réalisation de 01 Adduction d'Eau Potable multivillage et 01 Adduction d'Eau Sommaire à Benna dans la commune de Toya dans la Région de Kayes	322 065 750	FX	AOO	24/04/2026
10	Réalisation de 02 Adductions d'Eau Potable multivillages dans 2 communes dans la Région de Kayes y compris l'acquisition de deux bornes fontaines automatiques pour la localité de Bakan	339 992 750	FX	AOO	24/04/2026
11	Réalisation de blocs de latrines à 3 cabines avec la prise en compte des besoins spécifiques des femmes en matière d'hygiène et d'intimité, en 02 lots. Lot 1 : Région de Kayes : écoles (19), les centres de santé (2), les marchés (1) et les lieux de culte (22), Lot 2 : Cercle de Kati : écoles (10), les centres de santé (08), les marchés (12) et les lieux de culte (09)	326 666 586	FX	AOO	17/04/2026

N°	Objet de l'appel à la concurrence	Montant Prévisionnel	Source de financement	Mode de passation	Date de disponibilité des dossiers
1 2	Réalisation de 04 SHVA dans 03 communes (Kalifabougou, Diédougou et Mountougoula), de 05 SHVA dans 03 communes (Safo, Dialakorodji et Dogodouma) et d'une AES à Dougan dans la commune de Kalifabougou, Cercle de Kati y compris l'acquisition de deux bornes fontaines automatiques	399 018 643	FX	AOO	30/03/2026
1 3	Construction et équipement d'une école, d'une maternité, de 02 centres multifonctionnels et électrification de 02 villages, en 03 lots	200 261 372	FX	AOO	20/05/2026
1 4	Construction des bâtiments des Services Locaux de l'Hydraulique (SLH) de Nioro et de Nara	280 428 569	BN	AOO	11/10/2026
1 5	Travaux de réhabilitation des bâtiments de la DRH de Kayes	62 850 000	BN	DRPO	11/10/2026

Bamako, le 15 juin 2026

Le Directeur National de l'Hydraulique,
Sekou DIARRA
 Chevalier de l'Ordre National

REGION DE TOMBOUCTOU

.....
CERCLE DE TONKA

Commune Rurale de Tonka

REPUBLIQUE DU MALI

.....
UN PEUPLE UN BUT UNE FOI

Avis d'Appel à la concurrence

Commune Rurale de Tonka

AAO N°02/CRT/2026

1. La Commune rurale de Tonka dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer *les Travaux d'extension de la mairie de Tonka*, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché N°02/2026 – *Extension de la mairie de Tonka*
2. La commune rurale de Tonka sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : *Construction des bureaux en dur à côté de l'ancienne mairie*
3. La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignement et de Prix à Compétition Ouverte tel que défini à l'article 24 de l'Arrêté N°2015-3721/MEF-SG du 22 octobre 2015 fixant les modalités d'application du Code des Marchés publics et des Délégations de Service Public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la mairie de la commune rurale de Tonka; Insérer les nom et adresse électronique de la personne responsable* et prendre connaissance du Dossier d'Appel à la Concurrence à l'adresse mentionnée ci-après *Mairie de Tonka* de 08 h 30 mn à 16 h 00 mn
5. Les exigences en matière de qualifications sont : *les soumissionnaires doivent être en règles vis-à-vis du fisc et justifier de l'expérience dans le domaine* Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel à la Concurrence complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement¹ d'une somme non remboursable de *Vingt cinq mille (25 000) FCFA* à l'adresse mentionnée ci-après *Mairie de Tonka*. La méthode de paiement sera *effectué en espèces auprès du régisseur des recettes de la commune de Tonka*. Le Dossier d'Appel à la Concurrence sera adressé par *sous plis fermé* à l'adresse du *Maire de la Commune Rurale de Tonka*.

¹ Le prix demandé doit être *un juste prix* c'est-à-dire destiné à rembourser l'Autorité contractante du coût d'impression du DAO, du courrier et d'acheminement du Dossier d'Appel à concurrence. Les niveaux du prix ne doivent pas dissuader les candidats de participer à la procédure de mise en concurrence.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après à la Mairie de Tonka au plus tard le 16/07/2026...à 16 h 00 mn. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de 500 000 en FCFA, conformément à l'article 69 du Code des marchés publics.
9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de 90 jours à compter de la date limite du dépôt des offres.
10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 17/07/2026 à 10 h 30 mn à l'adresse suivante : à la mairie de Tonka

Tonka le 25/06/2026


Le Maire
Mamadou Konipo